

La basse Vilaine, une marche de guerre au haut Moyen Âge

Jean-Christophe CASSARD

Maître de conférences en histoire médiévale
CRBC-Université de Bretagne occidentale

Peu en amont de La Roche-Bernard, la mise en service de l'impressionnant pont du Morbihan vient de rappeler quel obstacle le val de Vilaine oppose toujours aux communications terrestres et combien son franchissement demeure exigeant en infrastructures ; sur place, l'observation des piles subsistantes de l'ouvrage détruit en 1944 montre aussi le parti militaire que l'on a pu espérer tirer, dans un passé récent, de cette échancrure comme taillée à la serpe à travers le paysage breton. Cette situation naturelle n'avait évidemment pas échappé aux hommes des temps anciens, et durant des siècles la basse Vilaine, avec ses fonds humides, servit de ligne de démarcation territoriale entre peuples gaulois et gallo-romains, puis entre Francs et Bretons jusqu'à l'unification, tardive en cette pointe orientale de la Basse-Bretagne, du duché. Or, qui dit contact et voisinage, dit aussi, trop souvent, frottements et rivalités. Le propos de cette communication sera donc de ressusciter une marche de guerre très remarquable au haut Moyen Âge et d'en souligner l'importance dans les destinées historiques de l'Armorique, après avoir présenté sous l'angle des armes le cadre géographique et humain original qui la caractérisa longtemps.

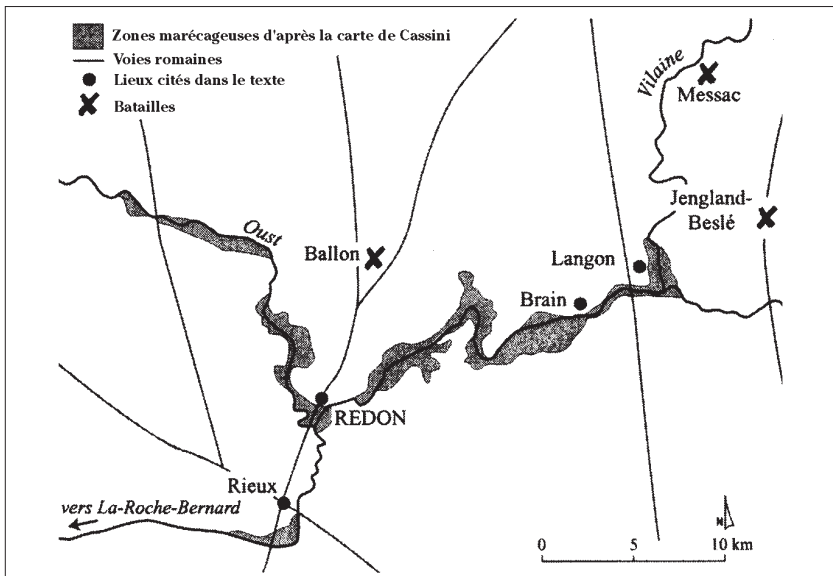
La Basse-Vilaine, un champ de manœuvres idéal

Au premier regard porté sur la carte, les données topographiques du problème se dégagent avec netteté. Dans la partie terminale de son cours, la Vilaine¹ adopte un tracé nord-nord-est/sud-sud-ouest déterminé dans ses

1. Contrairement à ce que suggère une trop facile étymologie descriptive, la rivière Vilaine ne tire pas son nom de l'aspect supposé peu engageant de ses eaux ! En réalité, le mot est très ancien et d'origine gauloise : *Vicinonia*, devenu *Uuisnon(ia)* à l'époque médiévale. De même l'Oust s'appelait *Ult* au Moyen Âge (à rapprocher du nom véritable du Lot : *Olt, Ulda*), mais il s'agirait dans son cas d'un radical préceltique **al*, « couler », fréquent dans les formes anciennes des noms de rivières, tels l'Odon, l'Orne, l'Allier, l'Elz, etc.

inflexions directrices par la structure géologique de la région. La rivière a en effet établi son lit en relation avec les zones de faiblesses structurales laissées par le paysage post-appalachien, se nichant dans l'axe gréseux des bombements tectoniques tertiaires, ensuite décapés et inversés par l'érosion quaternaire. Si son cours adopte un tracé à peu près rectiligne, le plus remarquable demeure l'ampleur de la saignée dans laquelle s'inscrit le fleuve médiéval, tant dans ses paramètres altitudinaux que spatiaux. Une forte dénivellation sépare, en effet, le lit mineur du rebord des plateaux qui le surplombent, entaille rendue bien lisible dans la topographie par suite de la meilleure résistance des roches environnantes, qui détermine une forte pente plongeant sous forme de talus abrupts vers la rivière au sud-ouest comme au nord-est : l'impression de rupture franche dans le relief s'impose ainsi même au voyageur pressé. Au-delà de ce goulot d'étranglement, vers l'intérieur, le paysage change du tout au tout : la planitude des marais de Redon, avec leurs appendices de l'Oust, caractérise une zone d'alluvionnements récents, difficile à franchir en tout temps, sourdement hostile à l'emprise humaine, propice aux coups de main dans un environnement désolé².

La basse Vilaine au haut Moyen Âge



2. Pour une présentation géographique succincte des pays de Vilaine replacés dans leur cadre régional, LE LANNOU, Maurice, *Géographie de la Bretagne*, tome I, Rennes, 1950. Un document d'une valeur exceptionnelle a été publié sur le cours de la Vilaine entre Rennes et Redon, 22 planches gouachées réalisées en 1543 : MAUGER, Michel, CROIX, Alain, HAMON, Philippe, ISBLED, Bruno et REYDELLET, Chantal, *En passant par la Vilaine. De Redon à Rennes en 1543*, Rennes, Apogée, 1997. Malgré leur date tardive et les premiers travaux d'aménagement survenus entre-temps, ces planches fourmillent de détails éloquentes sur le bassin hydrographique du fleuve, valables encore plus pour l'époque médiévale.

À ce bâti hérité des ères géologiques s'ajoute une donnée hydrographique encore très prégnante en notre début de siècle en dépit de la construction du barrage régulateur d'Arzal, inauguré en 1972. L'eau est en effet partout présente dans le lit majeur de la Vilaine qui prend, à cause de ses terrains de surface imperméables, l'apparence d'un vaste marais semi-inondé en hiver. Sur ces sols gorgés d'eau se développe une végétation typique des espaces hydromorphes, aujourd'hui protégée en partie, en vif contraste avec la maigre couverture des plateaux environnants qui sont, eux, réputés pour la pauvreté de leur humus, à l'image des infortunées landes de Lanvaux. Le fond du val pourrait porter de riches cultures, à condition toutefois d'être drainé au préalable, et c'est bien là où le bât blesse : on sait que les agriculteurs de l'Antiquité ont dirigé leurs efforts en priorité vers les sols légers, aisés à labourer, délaissant les terres lourdes, spongieuses, à leurs yeux trop difficiles à mettre en valeur compte tenu des moyens aratoires et du savoir ingénierial de l'époque. En conséquence, la basse Vilaine demeure délaissée par les paysans gaulois, et ce vide humain vient redoubler l'aspérité topographique dessinée par son trait de relief : les cartes archéologiques traduisent bien par leur vacuité locale cette situation de déréliction humaine persistante³.

Mais l'eau ne se présente pas ici seulement sous les apparences, déjà notables, d'une rivière indisciplinée, volontiers fantasque en période de fortes pluies : s'y mêlent les flots marins. Au XIX^e siècle Redon était encore un port de mer très fréquenté par les caboteurs, et les effets de la marée dynamique se faisaient sentir jusqu'à Beslé. Au flux, l'estuaire de la Vilaine devenait un espace maritime de plein exercice, au fil duquel la rencontre des eaux douces de la rivière et des eaux salées entraînait l'apparition d'un curieux phénomène naturel, bien connu au niveau de tous les estuaires fluvio-maritimes, un mascaret. Il remontait la rivière, spécialement dangereux aux périodes de grandes marées lorsque son amplitude devenait maximale : Grégoire de Tours y fait clairement allusion au VI^e siècle quand il écrit que les traînards de l'armée du duc Ébrachaire en 590 furent emportés sans remède, hommes et chevaux confondus, par une muraille d'eau qui s'abat-tit sur eux à l'improviste⁴. Le marais et l'eau vive ne sont donc pas seuls à craindre dans ce piège topographique que constituent les fonds de Vilaine, il faut encore redouter la puissante vague de marée qui déferle sur les imprudents, ce qui renforce d'autant les potentialités défensives du secteur et dissuade pionniers comme envahisseurs de trop s'y aventurer.

3. MERLAT, Pierre (avec des compléments de Pierre-Roland GIOT pour l'âge du Fer et de Patrick ANDRE pour l'époque romaine), *Les Vénètes d'Armorique*, Brest, 1982 : carte archéologique de la cité, p. 91.

4. GREGOIRE de Tours, *Histoire des Francs*, traduction de Robert LATOUCHE, Paris, 1974, tome II, p. 272 : livre X, chapitre 9 : « L'armée quitta la Bretagne ; en franchissant un fleuve, les hommes valides, les moins valides et les pauvres qui étaient avec ceux-ci, tous ne purent passer à la fois. Comme ils se trouvaient sur les bords du fleuve Vilaine, Warocus, oublieux des serments et des otages, envoya Canao son fils avec une armée et, ayant pris les hommes qu'il avait trouvés sur le rivage, il les lia. Il tua ceux qui résistèrent. Certains, qui voulurent passer avec des chevaux, furent jetés dans la mer par le cours torrentueux. »

De cette situation, les peuples de l'Armorique indépendante puis les autorités gallo-romaines ont eu pleine conscience. Pour eux, cette zone inhospitalière fait fonction de limite toute trouvée entre groupes humains voisins mais distincts⁵ : depuis l'estuaire jusqu'au site actuel de Redon, alors désert, les Vénètes se démarquent ainsi des Namnètes grâce à cette marche naturelle délaissée, presque vide d'habitants, sorte de *no man's land* marécageux semblable aux multiples espaces forestiers intercalés entre les peuples ou les cités de la Gaule qui subsistent encore nombreux au Moyen Âge, faisant office de démarcations floues entre dominations politiques rivales⁶. En retour, cette vocation frontalière ne peut qu'accentuer le caractère sauvage du val de Vilaine et sa déprise humaine. Au-delà de la confluence avec l'Oust, la géographie politique héritée de l'époque de l'indépendance gauloise se complique quelque peu : aux premiers siècles de notre ère, le peuple des Coriosolites se sépare toujours des Vénètes sur l'Oust et des Namnètes sur la Vilaine, mais cette avancée coriosolite disparaît au bas Empire lorsque leur cité prend en charge le secteur littoral de la Manche jusque-là dévolu aux Riedones, en échange de quoi elle doit faire le sacrifice de sa terminaison sud-orientale aux Vénètes, territoire dont hérite le diocèse de Vannes⁷. Il n'a peut-être pas été assez remarqué que le territoire coriosolite amputé au bas Empire représente dans ses grandes lignes la future seigneurie directe de Saint-Sauveur de Redon⁸, comme si cette abbaye créée de toutes pièces au IX^e siècle avait pu occuper un espace encore mal attribué entre les puissances comtales bordières.

Pourtant les nécessités de l'économie d'échange imposent aussi très tôt le franchissement du fleuve indompté. Reprenant et perfectionnant les esquisses protohistoriques de maillage routier de l'Armorique, les autorités impériales y développent bientôt un réseau de communication efficace, quoique conçu aux moindres frais⁹. Si les chaussées apparaissent en géné-

5. La région de La Roche-Bernard et toute la rive gauche de la Vilaine relèvent du diocèse de Nantes sous l'Ancien Régime. L'actuel partage inter-départemental résulte des travaux des Constituants, conclus ici sur des tractations serrées le 20 décembre 1789 : le Morbihan récupère en effet La Roche-Bernard à titre de dédommagement pour la cession de Redon, jusque-là vannetaise, à l'Ille-et-Vilaine. Cet accord bancal est l'origine directe de l'actuel imbroglio administratif persistant autour de l'agglomération redonnaise... PENNEC, Alain, *De la Bretagne aux départements. Histoire d'un découpage*, Skol Vreizh n° 14, Morlaix, décembre 1989, p. 30-32.

6. Il paraît probable que la rencontre attestée en 588 par Grégoire de Tours (*Histoire des Francs*, op. cit., tome II, p. 203-204 : livre IX, chapitre 18) « sur la frontière des Namnètes » entre Waroc et les émissaires des rois francs ait eu pour cadre le pays de Vilaine. Ce lieu propice aux négociations annonce une pratique courante à l'époque féodale : LEMARIGNIER, Jean-François, *Recherches sur l'hommage en marche et les frontières féodales*, Lille, 1945.

7. On trouvera des cartes représentant les limites successives des cités concernées dans Louis PAPE, *La Bretagne romaine*, Rennes, 1995, p. 23 et 24.

8. DAVIES, Wendy, *Small Worlds. The village community in early medieval Brittany*, Londres, 1988, cartes 31 et 32, p. 189 et 194 ; CASSARD, Jean-Christophe, « Aux origines de Redon : un "délaissé de cité" remontant au bas Empire ? », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome CXXX, 2002, p. 339-340.

9. GALLIOU, Patrick, *L'Armorique romaine*, Brasparts, 1983, p. 45-57, avec une carte du réseau routier romain p. 47. PAPE, Louis, *La Bretagne...*, op. cit., p. 79-100.

ral de bonne facture, les ingénieurs romains se contentent d'épouser pour leur tracé les lignes médianes du relief autant qu'ils le peuvent et reculent devant la réalisation d'ouvrages d'art trop coûteux : les passages à gué se trouvent ainsi préférés aux ponts chaque fois que cela s'avère techniquement possible. L'Oust se traverse donc les roues dans l'eau, à moins que l'on n'utilise des bacs primitifs. Desservie par son environnement amphibie qui menacerait les lourds charrois d'interminables enlisements, la région de Redon demeure ignorée des arpenteurs routiers qui lui préfèrent le site de Rieux-Fégréac¹⁰. Là s'est développée une agglomération secondaire, un *vicus*, exploré au XIX^e siècle par Léon Maitre, autour du pont romain à cinq arches qui assurait à hauteur de l'antique *Duretie* la continuité d'un itinéraire décrit par la *Table de Peutinger* au départ du Poitou, *via* Angers, Nantes, Vannes, Carhaix, vers la station de *Gesocribate* chez les Osismes. De façon significative, *Duretie* affecte la forme d'un village-rue, enrichi d'un *fanum*, un temple au plan romano-celtique caractéristique¹¹. Un autre franchissement existait en aval de La Roche-Bernard, au Palus-en-l'Isle, pour la voie conduisant de Guérande à Vannes. Ailleurs, dans la gouttière inondable dessinée par la traversée du massif gréseux, la nature conserve ses droits entiers, n'autorisant guère le passage de l'eau qu'à des gens du coin.

À cette circulation longitudinale terrestre se combine, bien sûr, un trafic fluvial méridien puisque la Vilaine est navigable jusqu'à Rennes, comme le démontre la *Vie de saint Melaine*, son premier évêque gallo-romain connu, décédé dans son domaine familial de Platz, dans l'actuelle commune de Brain-sur-Vilaine, au début du VI^e siècle : sa dépouille mortelle put être acheminée par la voie d'eau vers sa cité¹². Des traces de tonlieux levés sur les marchandises se laissent également entrevoir à l'époque carolingienne sur l'Oust et la Vilaine¹³, mais ces trafics n'ont au plan militaire qu'une importance très secondaire.

Cette situation de sous-équipement en infrastructures pérennes ne suscite pas de problèmes particuliers tant que l'ensemble de la contrée obéit au même maître. Il va de soi, par contre, qu'elle devient cruciale dès lors que deux pouvoirs antagonistes s'en disputent le contrôle : les armées franques, mérovingiennes puis carolingiennes, sont en effet tributaires dans

10. Rieux présente un cas intéressant de toponyme d'origine celtique (**Rausi* : les roseaux) en dérivation romane à partir du XI^e siècle : VALLERIE, Erwan, « Nouveaux apports de la toponymie à la connaissance des origines de la Bretagne », KERHERVE, Jean (dir.), *La Bretagne des origines*, Rennes, 1997, p. 27-36, spécialement p. 30-33 sur Rieux. Ce nom traduit bien l'évolution précoce de l'économie linguistique dans l'ancienne « zone mixte » britto-romane tout comme il témoigne de la végétation dominante dans cette zone de fond de val humide.

11. MAITRE, Léon, « La station gallo-romaine de Rieux-Fégréac », *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, tome 26, 1887, p. 1-34.

12. *Acta Sanctorum*, janvier, VI, p. 328.

13. COURSON, Aurélien de, *Cartulaire de Saint-Sauveur de Redon*, Paris, 1863, chartes n° CVI, p. 80-81 (vers 848 ou 849, à Balrit), CCXLI. CASSARD, Jean-Christophe, *Les Bretons de Nominoë*, Brasparts, 1990, p. 282 [rééd., Rennes, PUR, 2003].

leur progression des voies léguées par les Romains à cause des convois qu'elles traînent derrière elles, auxquels s'ajoute à l'occasion une foule de pillards, d'épouses ou de prostituées, de malades et de blessés au retour. Toute cette piétaille ralentit la marche des combattants valides, et elle-même s'expose sans grand remède aux coups de l'adversaire : Grégoire de Tours fait ainsi allusion aux « pauvres » (c'est-à-dire à tous les auxiliaires désarmés) distancés, rattrapés puis massacrés ou capturés par les Bretons en 590 au moment où ils tentaient de regagner la berge orientale¹⁴.

Une bonne connaissance des traîtrises du milieu et des rares gués praticables assure donc, en théorie, un avantage important aux défenseurs : il importe cependant de remarquer que la rivière ne suffit pas à elle seule à dissuader les armées venant de l'est de pénétrer dans le pays vannetais en début de campagne. En revanche, elle gagne en célébrité tragique à l'heure du repli des intrus, lorsque les hommes sont fatigués et la discipline amoindrie. Reste enfin à expliquer dans quelles circonstances et selon quelles modalités la basse Vilaine devient un nœud militaire de première importance durant presque un demi-millénaire.

Le temps des raids alternés : le très haut Moyen Âge

Au bas Empire l'Armorique traverse les mêmes drames et connaît les mêmes évolutions de fond que le reste de la Gaule, à savoir une phase d'agressions violentes perpétrées entre 250 et 275 environ par des populations barbares (maritimes ici), suivie au IV^e siècle d'un long pallier de reconstruction, marqué cependant par une différenciation sociale accrue et une sensible déprise humaine, enfin la déliquescence des autorités impériales tandis que des indices de présence chrétienne apparaissent de façon timide et souvent incertaine. Dans le pays de Vannes, ce schéma aurait pu et dû se poursuivre aux siècles suivants, comme c'est effectivement le cas en Nantais : les antiques cités gallo-romaines font alors leur mue institutionnelle, deviennent des diocèses au plan religieux, des comtés francs au plan politique, les conquérants germaniques s'agrégeant aux élites provinciales traditionnelles sans trop de difficultés depuis la conversion de Clovis au catholicisme vers la fin du V^e siècle.

Cette évolution naturelle, relativement paisible, se trouve toutefois interrompue dans la cité de Vannes, comme d'ailleurs dans celles des Osismes et des Coriosolites, par l'irruption d'un acteur inattendu : les Bretons. Sur les causes et les modalités de l'arrivée de ces derniers dans la péninsule, le débat est resté longtemps très ouvert, embrouillé comme il l'était par un manque cruel de documentation fiable mais aussi par les enjeux divers dont il fit l'objet. Aujourd'hui l'accord paraît exister entre historiens, linguistes et archéologues pour estimer que les premiers immigrants venant de l'île de Bretagne sont arrivés tôt en Armorique, appelés par les autorités romaines de ce côté-ci de la Manche afin de participer à la défense des

14. Voyez le texte de Grégoire traduit à la note 4.

rivages menacés par les pirates ; par la suite, des passages plus massifs auraient eu lieu, encouragés par les Mérovingiens eux-mêmes dans la première moitié du VI^e siècle, car les Francs désiraient ménager des alliés potentiels dans l'île, des héritiers non négligeables de l'art de la guerre des Romains sur le continent¹⁵, et un peuple catholique au moins dans ses élites¹⁶. L'ancrage millénaire du peuplement breton dans les cités les plus occidentales de la péninsule résulterait, enfin, de la proximité de mœurs et de langage entre les nouveaux venus et les autochtones habitant ces contrées malgré tout périphériques dans l'Empire ; pour résumer, le breton ne serait autre que la forme moderne et contemporaine du gaulois, disparu ailleurs en Gaule aux alentours du VII^e siècle, mâtiné cependant d'apports insulaires sur l'importance relative desquels les spécialistes discutent encore.

Ce schéma s'applique à l'ensemble de la Bretagne primitive, c'est-à-dire au pays des Bretons parlant le breton, la Basse-Bretagne historique avec ses marches linguistiques éteintes, reconnaissables désormais par la seule toponymie¹⁷. Force est toutefois d'admettre que le peuplement bretonnant déborde la Vilaine, qui ne constitue pas dans ce domaine une frontière pertinente : à la fin de l'Ancien Régime, La Roche-Bernard et ses campagnes appartiennent toujours au monde bretonnant tant par la langue commune des gens du peuple que par certains traits de civilisation agraire, notamment le domaine congéable¹⁸. Au-delà de l'estuaire, le même constat s'impose jusqu'à la Loire : les paludiers de Batz-sur-Mer, près de Guérande, ont pour les plus âgés d'entre eux continué à pratiquer le breton jusqu'à la seconde guerre mondiale environ, et tous les noms de lieux du « pays blanc » rappellent la langue à présent disparue¹⁹. Le constat étant posé, la difficulté provient de ce qu'en l'absence de sources anciennes crédibles, on ignore quand exactement s'est établi cet état de fait : dès les décennies marquées par le déclin inéluctable de l'Empire, ou bien plus tard, à l'apogée du royaume breton ? Comme le vocabulaire technique lié au travail du

15. CASSARD, Jean-Christophe, « La guerre des Bretons armoricains au haut Moyen Âge », *Revue Historique*, tome 275/1, p. 3-27.

16. CHEDEVILLE, André et GUILLOTEL, Hubert, *La Bretagne des saints et des rois. V^e-X^e siècles*, Rennes, 1984 proposent la meilleure synthèse prenant en compte les travaux de LÉON FLEURIOT, *Les Origines de la Bretagne*, Paris, 1980.

17. LE MOING, Jean-Yves, *Les Noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, Spézet, 1990, carte p. 446 : le pourcentage de toponymes bretons reconnaissables dans la nomenclature de l'INSEE est supérieur à 50 % sur le cours de la Vilaine en aval de La Roche-Bernard, et oscille entre 20 et 50 % en amont.

18. La plus ancienne carte figurant la limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne est incluse dans l'*Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré imprimée à la fin du XVI^e siècle. Sur le particularisme de la basse Vilaine aux temps modernes : ROUDAUT, Fañch, « Les archives judiciaires au service de la géographie linguistique : l'exemple de la Basse-Bretagne au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome CIX, 1981, p. 209-227 ; JARNOUX, Philippe, « Aux confins de la Basse-Bretagne : l'évolution du domaine congéable au XVIII^e siècle », *Kreiz*, n° 5, 1995, p. 109-139.

19. TANGUY, Bernard, « La langue bretonne au pays de Guérande », *ArMen*, n° 25, février 1990, p. 20-27.

sel autour de Guérande est d'origine romaine (et plus spécialement fiscale), cet indice milite en faveur d'une évolution sur place d'un gaulois latinisé en vieux-breton²⁰, mais dans les campagnes environnantes le mystère demeure entier. Quoi qu'il en soit, ces Bretons ligériens et guérandais n'occupent aucune place notable dans l'histoire politique et militaire de la péninsule au haut Moyen Âge.

Pour le VI^e siècle Grégoire de Tours demeure notre informateur principal²¹. Cet aristocrate arverne, héritier de l'une des plus fameuses familles sénatoriales des Gaules, homme de culture et de plume, chrétien sincère avec les limites inhérentes à son temps et à son milieu, reçoit la charge du siège archiépiscopal de Tours en 573, et avec elle la responsabilité pastorale de la chrétienté bretonne puisque le ressort de Tours se confond avec l'ancienne province de III^e Lyonnaise dans laquelle l'Armorique entière se trouvait englobée, au plan administratif, vers la fin de l'Empire. Son autorité spirituelle paraît en fait y avoir été nulle, mais il se fait le chroniqueur minutieux des relations tumultueuses entre Francs et Bretons à son époque. En cela il nous intéresse parce que la Vilaine apparaît dans ses écrits.

Elle ne tient pas pour autant un rôle majeur dans les événements en cours. Pour des raisons mal connues, les Bretons font preuve d'agressivité dans la seconde moitié du VI^e siècle : la cité de Vannes et son territoire tombent entre leurs mains, et bientôt leurs raids, tant en Nantais qu'en Rennais, troublent presque chaque année l'Armorique. Leurs pillages en terre gallo-franque entraînent en représailles des interventions royales à répétition : les armées de Chilpéric et de Gontran pénètrent en pays breton, qu'elles ravagent. À ces assauts les chefs celtes résistent avec plus ou moins de réussite, mais la plupart du temps ils doivent plier et multiplier les promesses de fidélité pour l'avenir, à seule fin de se débarrasser au plus vite de la présence des Francs. Des otages et quelques cadeaux distribués à bon escient aux ducs²² suffisent en général à obtenir leur retrait...

Ainsi agit Waroc en 578 : après avoir attaqué de nuit le camp de l'armée de Chilpéric établi près de la Vilaine et massacré une bonne partie des Saxons de Bayeux, soldats auxiliaires des Francs dans cette expédition, il achète sa paix tout en « rendant » sous conditions la cité de Vannes où siègeait pour l'heure un évêque au nom romain, Eunius²³. La campagne de 590 est la mieux éclairée par Grégoire : cette année-là le contingent franc « arriva à la Vilaine, la franchit et atteignit l'Oust. Là, ayant détruit les cabanes aux alentours, ils établirent des ponts et ainsi passa toute l'armée ». Mais, suite aux manigances de la reine Frédégonde, qui règle ainsi ses comptes avec les suppôts de ses ennemis par Waroc interposé, la colonne commandée

20. BURON, Gildas, *Bretagne des marais salants. 2000 ans d'histoire*, Morlaix, Skol Vreizh, 1999, p. 30-53.

21. VERDON, Jean, *Grégoire de Tours, le « père de l'histoire de France »*, Le Coteau, 1989.

22. Au haut Moyen Âge, ce titre garde son acception classique en latin de « chef d'armée, général ».

23. GREGOIRE de Tours, *Histoire des Francs*, *op. cit.*, tome I, p. 288-289 : livre V, chapitre 26.

par Béppolène se trouve ensuite surprise et décimée par les Bretons « dans des voies étroites et des marais, dans lesquels ils furent davantage tués par la boue que par le glaive²⁴ ». Plus chanceux, le duc Ébrachaire atteint Vannes, y reçoit la soumission embarrassée de l'évêque Regalis (un autre anthroponyme romain, porté par le nouveau titulaire de cette charge), fait sa paix avec Waroc en échange d'espèces sonnantes et trébuchantes : c'est lors du repli de ses troupes que la Vilaine se trouve mentionnée à nouveau, son passage difficile facilitant les coups de main d'« irréguliers » bretons à l'affût d'une revanche rapide.

De cette partie complexe où les actes de trahison deviennent monnaie courante à l'intérieur du camp mérovingien (déchiré par les rivalités des rois héritiers de Clovis) comme entre Francs et Bretons, se dégage un enseignement minimal : pour l'heure, le VI^e siècle finissant, la Vilaine dessine la séparation entre les zones celtiques entrées en rébellion et le reste du *regnum Francorum*. Elle ne représente cependant pas une ligne de défense continue placée aux avant-postes du nouveau royaume de Waroc puisque les armées franques la passent à l'aller sans aucun mal ; en revanche, au retour, elle devient redoutable pour les « pauvres » et les soldats attardés. Les raisons pour lesquelles les Bretons n'ont pas mieux cherché à tirer parti de leur avantage de situation en défendant le passage nous échappent : peut-être n'étaient-ils pas encore assez nombreux dans ce secteur pour espérer bloquer ou ralentir la progression de l'ost ennemi...

Il se pourrait aussi qu'ils ne l'aient guère pu en raison d'une implantation franque plus dense sur cet axe que ne le laissent entrevoir les textes. La photographie aérienne a permis de déceler des indices de centuriations tardi-romaines depuis l'embouchure de la Rance et sur tout le bassin de la Vilaine – sans doute pour protéger l'importante voie transpéninsulaire qui permettait d'éviter par portage les abords toujours dangereux des caps finistériens²⁵. Si l'on admet qu'un *limes Britannorum* a pu s'organiser tôt, dès le VI^e siècle, dans la continuité des usages du bas Empire²⁶, alors la *centurie* de Laillé en Rennais encore mentionnée par un acte de Redon daté de 853²⁷ représenterait un lambeau de cette organisation de défense franque, laquelle aurait grandement contribué à neutraliser le fond d'une vallée marécageuse dont les fronts de côte étaient tenus chacun par l'un des antagonistes.

24. *Ibidem*, tome II, p. 270-273 : livre X, chapitre 9.

25. AUMASSON, Pascal, « Aspects de l'équipement rural provincial : l'arpentage armoricain (les données de la photo-interprétation) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 86, 1979, p. 5-25 et spécialement la carte de synthèse p. 23.

26. BRUNTERC'H, Jean-Pierre, « Le duché du Maine et la marche de Bretagne », AT SMA, Helmut (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Sigmaringen/Paris, 1989, tome I, p. 29-126, spécialement p. 35-36 sur les arguments en faveur d'une marche précoce dirigée contre les Francs – une question au demeurant très débattue entre spécialistes.

27. COURSON, Aurélien de, *Cartulaire...*, *op. cit.*, Appendice, acte n° XXXV, p. 367.

En tout cas, la disparition de Grégoire de Tours en 594²⁸ prive l'histoire régionale de sa seule source de renseignements un tant soit peu continue et fiable, et cela jusqu'aux années 750 : dans ce silence prolongé, le val de Vilaine disparaît lui aussi, bien entendu, de la chronique militaire.

Une vallée en procès d'humanisation aux temps carolingiens

Le coup d'État légal réussi par Pépin le Bref a très vite des retombées en Armorique : le nouveau roi des Francs désire en effet à la fois briser les réticences marquées de certains lignages aristocratiques jaloux de son ascension et affirmer par des victoires tangibles sa capacité à redonner à son peuple la grandeur dilapidée par ses ineptes prédécesseurs mérovingiens. Dès 753²⁹ Pépin fait en conséquence claironner partout que la cité de Vannes vient de rentrer dans le giron du royaume, mais ensuite il faut quelque peu déchanter : les Bretons opposent au pouvoir gallo-germanique renaissant une résistance obstinée quoique mal coordonnée, qui nécessite la mise sur pied de toute une série d'expéditions punitives à travers la péninsule et la formation concomitante d'un pouvoir frontalier spécifique, la « marche de Bretagne³⁰ », dont le premier titulaire connu n'est autre que le comte Roland, mort dans les circonstances tragiques que l'on sait au col de Roncevaux en 778.

Pour la première fois en 799 seulement, la totalité de l'Armorique est dite au pouvoir des Francs. Des révoltes bretonnes se trouvent cependant mentionnées encore sous les règnes de Charlemagne puis de Louis le Pieux, chaque fois matées en apparence lorsque les colonnes impériales pénètrent le pays insoumis le temps d'une démonstration de force, toujours renaissantes après quelques années d'accalmie en dépit des indéniables progrès réalisés dans la pacification des esprits au plan religieux. C'est à un Louis le Pieux affaibli par les discordes familiales que revient finalement le mérite de trouver un compromis politique acceptable par les deux parties, en déléguant en 831 au comte breton Nominoë la charge de répondre de la fidélité des gens de sa race malcommode, avec le titre inusité de *missus imperatoris in Britannia*³¹.

28. Le pseudo-Frédégair (édition WALLACE-HADRILL, *The fourth book of Fredegar chronicle*, Londres, 1960) précise, comme Grégoire, qu'en 590, une guerre commença sur le fleuve Vilaine et ajoute qu'une grande bataille fut très sanglante entre Bretons et Francs en 594.

29. Cette date de 753, extraite des *Annales Mettenses Priores*, généralement acceptée par les historiens de la Bretagne, est remise en cause par une historienne anglaise, qui avance la campagne de Pépin contre Vannes à l'année 751, peu avant son couronnement à Soissons en décembre : SMITH, Julia M. H., « The sack of Vannes by Pippin III », *Cambridge Medieval Celtic Studies*, n° 11, été 1986, p. 17-27.

30. LEVILLAIN, Léon, « La marche de Bretagne : ses marquis et ses comtes », *Annales de Bretagne*, tome 58, 1951, p. 89-117.

31. CHEDEVILLE, André et GUILLOT, Hubert, *La Bretagne des saints...*, op. cit., p. 201-246; CASSARD, Jean-Christophe, *Les Bretons...*, op. cit., p. 11-26.

Dans tous ces événements tragiques la basse Vilaine n'occupe pas une place particulière. Une évidence militaire s'impose durant cette phase de l'histoire : l'ost carolingien atteint Vannes sans difficulté toutes les fois qu'il se déploie dans le sud de la Bretagne. Aucun affrontement n'est, en effet, signalé lors du passage du fleuve, aucun combat d'arrière-garde non plus. Il convient toutefois de remarquer que la maigre documentation dont nous disposons sur ces épisodes – en forme de communiqués de victoire répandus par les annalistes francs, trop vite démentis par les faits pour apparaître vraiment crédibles – reste particulièrement pauvre en indications concrètes et ne mentionne aucune action militaire précise jusqu'à la campagne de 818, relatée dans le détail par Ermold le Noir³². Sans pouvoir assurer que la Vilaine est alors franchie sans aucune encombre dès les premiers temps de la reprise en main carolingienne, l'impression demeure qu'elle n'a pas servi à grand chose aux Bretons agressés chez eux. Les précautions prises par le pouvoir royal ne sont peut-être pas non plus étrangères à cette sécurisation de ses lignes de communication : il s'attribue, en les annexant au domaine public ou *fiscus*, de larges espaces vierges dans le val de Vilaine. C'est sur l'un d'eux que se fonde Saint-Sauveur de Redon en 832-834, du moins Charles le Chauve l'affirmera-t-il plus tard dans un diplôme faisant référence à l'œuvre de son père³³.

Conscient de cette faiblesse sur son flanc oriental, Nominoë aurait entrepris en sous-main, alors même qu'il paraissait toujours agir en *missus* fidèle à Louis († 840), de fortifier cette mauvaise frontière en la peuplant de ses gens et en établissant à Redon un foyer spirituel capable d'insuffler aux Bretons l'esprit national qui leur faisait par trop défaut dans leurs soubresauts de révoltes : telle est du moins l'interprétation qu'a durablement imposée Arthur de La Borderie des réticences initiales de l'empereur à reconnaître la fondation du monastère Saint-Sauveur³⁴. Après coup, les *Gesta Sanctorum Rotonensium* paraissent, en effet, conforter de leur autorité testimoniale ce jeu de dupes lorsque leur auteur place dans la bouche de deux conseillers de Louis des arguments stratégiques afin de dissuader

32. ERMOLD le Noir, *Poème sur Louis le Pieux et Épîtres au roi Pépin*, Paris, édition Edmond FARAL, 1932, livre III, p. 98-133. Dans le texte le nom de la Vilaine ne paraît pas ; seul y figure celui de Vannes.

33. CHEDEVILLE, André et GUILLOTET, Hubert, *La Bretagne des saints...*, *op. cit.*, p. 220, 242 d'après des Annales médiévales de Redon. Ce point est désormais contesté par SMITH, Julia M. H., « Culte impérial et politique frontalière dans la vallée de la Vilaine : le témoignage des diplômes carolingiens dans le *Cartulaire de Redon* », *Landévennec et le monachisme breton dans le haut Moyen Âge*, Landévennec, 1986, p. 129-139, spécialement p. 134-135. Cette historienne pense que le bien-fonds originel de Saint-Sauveur appartenait en propre à Nominoë et qu'il fut transmis aux moines avec l'approbation de l'empereur Louis, et en son nom. En réalité, le site relevait, selon la teneur de la première charte du cartulaire, de Ratuuili, de machtiern de Bains, la « paroisse primitive » (ou *plou*) bretonne dont Redon se détacha.

34. LA BORDERIE, Arthur de, *Histoire de Bretagne*, tome II, Rennes/Paris, 1898, p. 31-42 : « La conquête d'une frontière », passage faisant suite au « Libérateur » (Nominoë) et préparant « La lutte » puis « La victoire », le tout sous l'égide de « La délivrance de la Bretagne », p. 27-51...

le souverain de céder à la pente de sa piété habituelle en entérinant la création, opérée sans son aval préalable, d'un établissement situé dans une zone par trop sensible à leurs yeux³⁵. Les pages consacrées à l'affaire redonaise par le grand historien romantique, disparu en 1901, ont en fait occulté par leur qualité d'écriture et leur enthousiasme communicatif³⁶, le sens des sources contemporaines, obscurcissant ainsi le problème plus qu'elles ne l'éclairaient. En fait Saint-Sauveur apparaît dès ses origines comme un monastère bénédictin de stricte obédience – le premier même établi tel quel en Bretagne –, peuplé d'anciens hauts responsables de l'Église ou de l'administration franque en Vannetais, désireux de faire sécession du monde, et rien ne marque que les moines ou leur abbé – Conwoion, dont La Borderie n'hésitait pas à faire auprès de Nominoë une sorte de premier ministre avant la lettre! – aient entretenu un quelconque projet de régénération nationale, bien au contraire³⁷.

Il reste que l'exemple pionnier de ces défricheurs monastiques est bientôt suivi : dans la documentation, les alentours de Redon se peuplent d'habitants portant en grande majorité des noms à consonance celtique. Pour la première fois dans l'histoire, grâce aux chartes de l'abbaye³⁸, on acquiert la certitude au IX^e siècle que le pays de la moyenne Vilaine est en passe de devenir un milieu raisonnablement anthropisé, distinct par ses occupants comme par son régime agraire, des campagnes du nord-ouest du Nantais où perdurent, dans la continuité d'un peuplement ancien, bien des traits gallo-romains. C'est en premier lieu la contrée enserrant immédiatement Redon au nord et au nord-ouest que la documentation éclaire, comme si les terres de la basse Vilaine en aval de l'abbaye étaient demeurées l'apanage de la nature sauvage, jusque et y compris le site de La Roche-Bernard pour l'heure encore désert. Les mentions de pêcheries barrant les eaux courantes paraissent elles aussi, par leur localisation sur l'Oust ou la Vilaine moyenne, confirmer cette impression d'une relative impuissance de

35. BRET, Carolin (ed.), *The saints of Redon. Gesta Sanctorum Rotonensium and Vita Conwoionis*, Oxford, 1987. *Gesta*, livre I, chapitre 8, p. 132-133. Les deux conseillers hostiles, bons connaisseurs de la Gaule occidentale au demeurant, sont Ricouin, comte de Poitiers, et Rénier, évêque de Vannes.

36. LA BORDERIE, Arthur de, *Histoire...*, op. cit., p. 34 : « Dès le début, dès le premier mot, le caractère du nouvel établissement est fixé : ce monastère sera un rempart pour la Bretagne, un foyer de l'idée bretonne » ; p. 42 : « Ainsi, grâce à ce monastère "où l'on priaît chaque jour pour le salut de toute la Bretagne", la brèche fatale de la frontière bretonne fut fermée, la Bretagne acquit sans coup férir sur la Vilaine une solide ligne de défense. »

37. COURSON, Aurélien de, *Cartulaire...*, op. cit., charte n° II, p. 1-2 : Nominoë fait don à Redon d'une terre appelée Ros « *in elemosina domni imperatoris ut eum Dominus per orationes eorum adjurare dignetur* ». Même ton dans le premier diplôme impérial concédé en 834 : Appendice, n° VI, p. 355-356.

38. Le cartulaire de Redon a préservé environ 320 chartes et notices des IX^e et X^e siècles : 180 d'entre elles intéressent le nord-est du diocèse de Vannes et une quarantaine le Nord-Ouest du Nantais. TONNERRE, Noël-Yves, « Les pays de la basse Vilaine au haut Moyen Âge », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXIII, 1986, p. 49-72 s'intéresse surtout à la géographie historique du peuplement.

l'homme confronté aux zones humides, à l'encontre de ce qu'il réussit peu à peu face à la forêt³⁹.

En dépit des bouleversements en cours, la rivière conserve pour partie son rôle de frontière, au moins sur le plan de la civilisation : lorsque Conwoion rentre d'Angers avec les reliques de saint Hypotème qu'il vient de subtiliser là, il doit les dissimuler avec soin à la vue de tous tant qu'il chemine en zone romane ; parvenu à l'église de Langon, il peut enfin exhiber son trésor, prévenir ses frères de sa réussite, tandis qu'une foule de peuple accourt à sa rencontre puis l'accompagne en triomphe jusqu'à Saint-Sauveur, au chant des psaumes et dans l'allégresse générale⁴⁰ ! De même le régime agraire présente bien des traits distincts d'une rive à l'autre de la Vilaine, grands domaines en voie de dislocation d'une part, petites exploitations ou *ran(ou)* d'autre part. Ces différences dans le peuplement comme dans la mise en valeur de l'espace marginalisent sans doute un peu plus la basse vallée, réputée inviolable ou trop dangereuse, ce qui, dans les décennies suivantes, aboutit à focaliser les enjeux stratégiques sur la région entourant Redon.

La basse Vilaine et le devenir du royaume breton

Cette zone – ou plutôt ses abords immédiats car, à tout prendre, les Bretons préfèrent se battre un peu en marge de leur pays – va tenir une grande place dans les événements conduisant à l'émancipation négociée du royaume. En dépit de quelques faux bruits répandus à dessein par des jaloux, la fidélité personnelle de Nominoë envers Louis le Pieux ne fait pas de doute jusqu'à la mort de l'empereur et, passé 840, son attitude serait demeurée la même si le comte breton ne s'était trouvé pris au piège des ambitions de Lambert le jeune⁴¹. Ce parent des Guy et Lambert, anciens comtes de Vannes, réclame en effet à Charles le Chauve après la bataille fratricide de Fontenoy-en-Puisaye – qui a décimé le 25 juin 841 l'aristocratie franque et laissé vacante la charge comtale dans le Nantais – ce qu'il considère devoir lui revenir de droit : sur le refus du roi de Francie occidentale, Lambert entre en rébellion et compromet à sa suite le fils de Nominoë, Érispoë.

L'affaire se déroule à Messac le 24 mai 843. Le nouveau comte de Nantes, Renaud, surprend les hommes du jeune chef breton et il les aurait sans nul doute anéantis si Lambert n'était accouru à leur rescousse, renversant le sort des armes en cette journée décisive puisqu'elle entraîne *de facto* l'en-

39. TONNERRE, Noël-Yves, « Contribution à l'étude de la forêt bretonne : la forêt dans la région de Redon à l'époque carolingienne », *Enquêtes et documents*, tome 3, Nantes, 1975, p. 59-75.

40. BRETT, Carolin, *The saints of Redon...*, *op. cit.*, *Gesta*, livre II, chapitre 9, p. 171-175. Confirmation de la bonne volonté divine, un enfant aveugle retrouve la vue au contact des reliques importées en fraude !

41. CASSARD, Jean-Christophe, « La résistible ascension des Lambert de Nantes », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXIII, 1986, p. 299-321.

trée en sécession de Nominoë, acculé à défendre son fils et ses amis de rencontre, compromis après la mort du comte loyaliste. La suite des événements politiques et militaires ne nous concerne pas directement, mais arrêtons-nous sur la bataille elle-même. Les chroniqueurs carolingiens qui en parlent⁴² le font en des termes si généraux qu'ils ne facilitent guère la tâche de l'historien : leurs évocations se limitent, en effet, à la trame donnée ci-dessus, avec les deux phases alternées de la journée. On note seulement que les Francs de Renaud – des contingents nantais et poitevins en réalité puisque Renaud était aussi comte d'Herbauge – ont attaqué par surprise, au moment où leurs adversaires étaient le plus vulnérables. Les compagnons d'Érispoë passaient, en effet, la Vilaine à gué lorsque l'attaque se déclencha, et une partie de leur troupe, qui avait déjà pris pied sur l'autre rive avec quelque mal semble-t-il, ne put revenir sur ses pas afin d'aider les autres : comme au temps de Grégoire de Tours donc, mais dans une situation inversée, le passage de la rivière laisse une colonne en marche exposée à des difficultés graves en cas de surprise⁴³. Quant aux circonstances ayant commandé à l'affaire, soit elles apparaissent mal – comment des soldats étrangers ont-ils pu si facilement tendre leur embuscade dans ce secteur en théorie mal connu d'eux ? –, soit elles soulèvent des questions insolubles – comment Lambert, pourtant présenté comme maraudant alors en pays malouin⁴⁴, a-t-il pu si rapidement intervenir ? La bataille de Messac

42. Leurs témoignages ont été rassemblés par LOT, Ferdinand et HALPHEN, Louis, *Le Règne de Charles le Chauve (840-877)*, tome I (seul paru), Paris, 1909, à la note 2 des pages 77-78, et analysés à nouveau par GUILLOT, Hubert, « L'action de Charles le Chauve vis-à-vis de la Bretagne de 843 à 851 », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LIII, 1975-1976, p. 5-32. Le récit le plus développé provient d'un fragment d'Annales de Saint-Serge d'Angers : « Anno ab incarnatione domini salvatoris DCCCXLIII, ab urbe autem conditae MDXCV, [...], qui est annus Karoli triarchae tertius, Rainaldus, eximius Karoli dux, genere Aquitanicus, Nanneticae urbis comes, multa propinquorum et amicorum manu collecta contra Brittones, super fluvium Vicenoniam, in loco qui dicitur Meciacus, dimicat. Et primo quidem congressu Brittones fortiter pressi terga vertunt; dein, Lamberto suppecias ferente, adeo persequentibus acriter resistunt ut, quos prius fugiebant fugere compellerent, tantaque in eos cede bachantur ut ingenti multitudine cum duce prostrata, copiosas demum manubias reportarent, non modica ob commercium turba servata. »

43. Dans le *pagus* d'Herbauge, au sud de la Loire, le scénario de Messac se répète dès 844 : Lambert et ses séides surprennent et écrasent la colonne d'Hervé, fils de Renaud tué l'an d'avant sur la Vilaine, en charge à présent de la défense de la basse Loire contre Bretons et Vikings, à son passage d'une petite rivière, le Blaison : LOT, Ferdinand et HALPHEN, Louis, *Le Règne...*, *op. cit.*, p. 117.

44. MERLET, René, *La Chronique de Nantes*, Paris, 1896, chapitre 4, p. 9-11 : « Quibus auditis, Rainaldo mandaverunt Namnetici ut ipsos defenderet : qui, collecta magna militum Namnetensium et Pictavensium multitudine, ad Meciacum usque, territorii Namnetici vicum, pervenit, ubi dimidium exercitum Britannorum, qui jam Vicenoniam transierat, reperiens, pugnavit contra eos. Qui Rainaldi impetum sustinere non valentes, in fugam conversi sunt. Talique eventu illis fugatis seu caesis, reversus est Rainaldi cum brevi laude victoriae usque Blanii vicum; ibique omnino securus et de Britannorum nimis minime timidus cum suo exercitu super Isarvi ripas fluminis in herbis pratorum virentibus requievit. Lambertus autem, exspectans Britannos Dialectenses, minime in primo hujus belli congressu esse potuit. Sed postea, audita Brittonum strage, per Redonensem territorium cum illis festinanter equitans, persecutus est Rainaldum usque Blanii vicum; ibidemque, ex improviso illum et omnes suos

demeure en fait un mystère et représente peut-être dans l'historiographie officielle un épiphénomène volontairement biaisé dans ses tenants comme dans ses aboutissants...

Les mêmes incertitudes se font jour quant à la bataille de Ballon deux ans plus tard : gonflé par l'historiographie régionaliste bretonne⁴⁵, cet épisode est entré dans la légende nationale où il prend figure d'un haut fait d'armes à l'origine de la libération du joug franc... De fait, Charles le Chauve doit fuir devant l'ancien *missus* de son père, mais il semble que le roi ait commis une imprudence en accourant en Bretagne, accompagné seulement d'une maigre escorte, sur la foi d'informations controuvées⁴⁶. Dans ces conditions, la rencontre du 22 novembre 845, notable pour ses conséquences politiques, manque de relief tactique et n'a certainement pas l'importance militaire qu'on lui prête en général : il se serait plutôt agi d'une grosse escarmouche entre la garde rapprochée du souverain et les hommes du comte entré en rébellion⁴⁷. Quoi qu'il en soit, le lieu n'est pas indifférent : Ballon se trouve à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Redon, donc aux franges du pays breton vers lequel Charles chevauchait dans l'espoir de tirer profit des difficultés auxquelles, lui avait-on rapporté, Nominoë était en butte. Et bien choisi du point de vue des Bretons : en ces journées pluvieuses d'automne, sa configuration marécageuse leur aurait assuré la victoire⁴⁸. Le volet militaire de la confrontation armée paraît, en somme, assez secondaire comparé à la perte de prestige subie en cette occasion par le jeune roi parmi les siens.

Tel n'est pas le cas de la bataille de Jengland-Beslé le 22 août 851, juste après le décès de Nominoë survenu le 7 mars précédent dans les environs de Vendôme, bien connue grâce à Reginon de Prüm. Cet abbé germanique s'appuie en effet pour écrire sa chronique sur des sources provenant de l'Ouest de la Francie où son abbaye se trouvait possessionnée, probablement une annale angevine autrement perdue. On s'accorde en général sur la qualité de ses informations, même s'il adopte un système chronologique erroné⁴⁹. Jengland représente le choc de deux armées, les Bretons faisant face à la menace redoutable qui pèse sur eux et déployant une tactique de guerre originale⁵⁰, efficace contre une armée adverse trop statique, vite

inermes aggrediens, sine ulla misericordia occidit et detruncauit. » Ce récit, le plus détaillé dont nous disposions, est malheureusement tardif puisqu'extrait d'une œuvre dont la composition est achevée seulement vers 1049.

45. Il n'y a rien à retenir du récit classique proposé par Arthur de LA BORDERIE, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 48-51 et 467-474 : cet auteur a été égaré par la fausse chronologie de Reginon de Prüm (lequel retarde les faits à l'année 860!) et impute aux événements de 845 des développements qui eurent lieu en 851 à Jengland-Beslé.

46. FERRIERES, Loup de, *Correspondance*, édition Léon LEVILLAIN, tome 1, Paris, 1927, p. 184 : lettre n° 31, adressée à Ganelon, archevêque de Sens.

47. LOT, Ferdinand et HALPHEN, Louis, *Le Règne...*, *op. cit.*, p. 153-155.

48. Annales anciennes de Fontenelle : « *Anno 846 [sic] Franci Britanniam ingressi, propter difficultatem locorum et loca palustria, X kal. decembris, commisso cum Brittonibus praelio, Brittones superiores effecti sunt* ».

49. Voyez la note 45 ci-dessus : les erreurs de LA BORDERIE.

50. CASSARD, Jean-Christophe, « La guerre des Bretons armoricains... », article cité, p. 24-26.

décontenancée. Au terme de deux journées de combats indécis, découragé par les lourdes pertes enregistrées dans ses rangs, le roi Charles juge opportun de quitter son camp de nuit, à l'insu de ses soldats : la découverte de sa fuite au matin précipite leur déroute tandis que la panique s'installe parmi eux. Rencontre essentielle pour ses conséquences diplomatiques – le traité d'Angers élève bientôt, en septembre ou octobre 851, Érispoë à la dignité de roi des Bretons –, Jengland se déroule en bordure immédiate des pays de Vilaine mais en territoire franc⁵¹, face à la paroisse de Langon, à l'endroit où la voie romaine menant de Nantes à Corseul emprunte le pont de Beslé, comme si les Bretons avaient tenu à se ménager la possibilité d'un repli sur leur terre en cas de difficultés. Alors le val de Vilaine leur aurait procuré une ultime ligne de défense possible avant l'invasion de leur pays proprement dit, mais de cela ils n'eurent point besoin puisqu'ils l'emportèrent de haute main sur le terrain face à la meilleure armée occidentale. Après les grands raids de cavalerie dont ils ont repris l'habitude en Rennais ou en Nantais, et très au-delà, leur farouche résistance coordonnée signe la réussite de leur chef. Le reste échappe à l'histoire de la Basse-Vilaine.

On remarquera que cette contrée amphibie sert toujours de frontière à la Bretagne (bretonnante) avant les grandes concessions territoriales accordées par Charles le Chauve à ses dynastes, des concessions qui finissent par doubler pour le moins l'assise territoriale du nouveau royaume subordonné et esquissent la Bretagne historique telle qu'elle est venue jusqu'à nous. Mais dans nos sources la basse Vilaine ne prend jamais, à l'époque carolingienne, l'apparence d'une frontière de guerre au sens strict, les Bretons s'avérant d'abord incapables de la transformer en réduit tactique, puis choisissant de se battre un peu en avant d'elle – la surprise de Messac prenant figure d'exception à cette règle. Dans la confrontation est/ouest entre les deux peuples, à l'œuvre durant un siècle environ, la Vilaine émerge en définitive plus comme une marche de rencontres que comme une frontière de guerre à proprement parler. L'apparition d'un nouvel acteur dans l'Ouest de la Francie va toutefois bouleverser cette donne stratégique.

Les Vikings sont un peuple de navigateurs. Originaires de Scandinavie, ils fréquentent les eaux de la Francie occidentale depuis l'extrême fin du VIII^e siècle, mais c'est au IX^e siècle que leur menace croît, au point finalement

51. BRETT, Carolin, *The saints of Redon...*, op. cit., *Gesta*, livre I, chapitre 7, p. 129 : « [...] Carolus rex commovit universum exercitum suum. Putabat enim quia posset totam Britanniam armis capere, et strages et sectas hominum facere, et totam provinciam in suam dominationem perducere. At ubi Erispoe, qui tunc Britanniam regebat, haec omnia audivit, jussit et ipse exercitum suum praeparari, et mandavit ut omnes parati essent et praeirent eum ultra Visnoniae fluvium. Statim cuncti Britones a sedibus suis surrexerunt. Tunc et illi duo perfidi Risuuetenus et Tredoc una cum eis properaverunt. Putabant enim quod spolia diriperent, et arma et vestes caperent, habueruntque hospitem in villa quae vocatur Iencglina prope ecclesiam sancti Petri apostoli... » Dans la suite, les deux apprentis maraudeurs, auparavant tourments domestiques des moines de Redon, sont dénoncés comme « bretons » par les paysans du lieu de Jengland, à cause de leurs rapines, à des soldats francs en patrouille et massacrés dans la grange où ils avaient pensé trouver refuge...

d'emporter le royaume breton, miné de l'intérieur par une guerre de succession, après 874. Pour ces prédateurs avides de butins, la Vilaine, comme toutes les rivières littorales des Gaules, représente une intéressante opportunité de pénétration vers l'intérieur des terres : avec eux les termes du problème changent donc de façon radicale, l'agresseur adoptant un axe de progression méridien qui transforme le val de Vilaine en un véritable couloir de guerre exposé sans trop de possibilités de défense à ses coups – une situation inconfortable qui rappelle étrangement celle qu'avaient connue six siècles plus tôt les rivages armoricains et leurs appendices fluviaux à l'heure où d'autres pirates germaniques les dévastaient, entraînant entre 250 et 275 de nombreux enfouissements de trésors monétaires, jamais récupérés par la suite par leurs propriétaires⁵².

Cette faiblesse, les démêlés de Redon la prouvent à l'évidence. Certes les *Gesta Sanctorum Rotonensium* évoquent un miracle de sauvegarde qui aurait suffi à mettre l'abbaye à l'abri d'un raid en 854 : je pense avoir pu ailleurs⁵³ démonter la rhétorique du rédacteur redonais, proposant de renverser les termes de sa démonstration puisque ce serait en fait Redon qui aurait payé un tribut aux intrus afin d'échapper au pillage... et non l'inverse ! Les années suivantes, l'insécurité persiste en Vannetais – son comte, Pascuueten, et son évêque, Courantgen, faits prisonniers par des Vikings⁵⁴, doivent racheter leur liberté – et spécialement autour de Saint-Sauveur : si les traces matérielles du passage des pirates demeurent encore à trouver, les textes sont assez explicites sur l'impuissance des autorités en place. Ils indiquent comment le roi Salomon doit abandonner aux moines son palais de Plélan pour qu'ils y organisent une sorte d'établissement de secours, qui est ensuite utilisé puisque Conwoion y meurt et y est inhumé. Les éventuelles tentatives de résistance n'ont pas laissé de souvenirs, à l'exception d'une seule, peu glorieuse au demeurant : Salomon, après avoir fait mine de vouloir se défendre par les armes contre un parti viking, se ravise et préfère négocier avec les envahisseurs en leur abandonnant un troupeau de quelque 500 vaches pour prix de leur départ⁵⁵.

Tous ces événements participent de la crise du royaume armoricain, qui s'effondre à la mort de Salomon dans les discordes civiles avant de renaître, pour un temps, sous Alain le Grand à la fin du IX^e siècle après la bataille de Questembert (Alain possède d'ailleurs une résidence fortifiée à

52. Une carte de répartition des trouvailles est publiée à la page 129 de *Des mégalithes aux cathédrales*, tome I de l'*Histoire de Bretagne et des Pays celtiques*, Morlaix, Skol Vreizh, 1995. Comme attendu, elle présente un vide dans la vallée proprement dite, alors que quelques découvertes ont été enregistrées dans les contrées avoisinantes.

53. CASSARD, Jean-Christophe, « En marge des invasions vikings », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 98/3, 1991, p. 261-272, spécialement p. 262-264 : « Sur un faux miracle redonais du IX^e siècle. »

54. COURSON, Aurélien de, *Cartulaire...*, *op. cit.*, respectivement n° XXVI, p. 21-22 (8 juillet 857) pour Pascuueten, et Appendice, n° XL, p. 369 (11 mars 854) pour Courantgen.

55. Salomon campe avec son armée à Avesac sur la rive gauche de la Vilaine le 25 mai 869, face aux hordes de Hasting : COURSON, Aurélien de, *Cartulaire...*, *op. cit.*, charte n° 242, p. 193-194.

Rieux⁵⁶, nouvelle preuve de l'importance attachée au contrôle de l'axe de la Vilaine) puis de sombrer à nouveau dans l'incapacité militaire et la fuite des élites passé 914⁵⁷. L'installation d'une famille seigneuriale à La Roche-Bernard à la fin du x^e siècle amène un certain retour au calme, mais on soupçonne que ces nouveaux maîtres sont pour partie des descendants de Vikings, dont ils gardent, durant deux ou trois générations, les mœurs brutales⁵⁸. Si avec ces féodaux la basse Vilaine se raccroche pour de bon à l'ensemble ducal en cours de reconstruction, leur seule présence signe assez l'enjeu séculaire que cette marche de guerre a représenté durant des siècles, avec des phases alternées de revers et de succès pour les armes bretonnes : cousinant désormais avec des aristocrates autochtones, ancrés sur leur rocher réputé inexpugnable, ces héritiers lointains des rois de la mer peuvent songer à présent à tirer parti de leurs terres, sans toutefois négliger de jeter un œil intéressé sur l'estuaire que jadis remontèrent à force de rame et de voile leurs ancêtres. Les Francs sont dorénavant lointains et plus personne ne redoute leur faible roi... Quand l'époque des princes et des barons s'instaure au tournant de l'an mille, la basse Vilaine s'éloigne des affres du haut Moyen Âge pour affronter son avenir, craintes et espoirs encore mêlés. Sa vocation militaire s'achève alors dans les faits⁵⁹.

56. COURSON, Aurélien de, *Cartulaire...*, *op. cit.*, n° CCLXVI, p. 216 (acte daté de 895) et Appendice n° LI, p. 373 et LII, p. 375. GUIGON, Philippe, *Les Fortifications du haut Moyen Âge en Bretagne*, Rennes, 1997, p. 65.

57. CASSARD, Jean-Christophe, *Le Siècle des Vikings en Bretagne*, Paris, 1996.

58. MAITRE, Léon, *L'ancienne Baronnie de La Roche-Bernard*, Nantes, 1889.

59. Cet article est la version écrite d'une communication faite à l'UCO d'Arradon lors du colloque *Vannes et ses soldats, 2000 ans d'histoire*, dont les actes n'ont fait l'objet d'aucune publication.

RESUME

Entre Redon et la mer, la Vilaine présente un paysage caractéristique de marais inondables. Depuis l'époque gauloise, elle a servi de frontière entre peuples et cités; l'implantation des Bretons dans le Vannetais la transforme en marche de guerre à l'époque mérovingienne, connue par les récits de Grégoire de Tours, tandis que les temps carolingiens voient se dérouler, à proximité, plusieurs confrontations militaires entre Bretons et Francs. Le propos de cet article est de restituer ces événements dans leur environnement tant physique qu'humain.

ABSTRACT

Between Redon and the sea, the banks of the Vilaine form a landscape of easily flooded marshes. Since the Gallic Age, it was used as a border between people and cities; the establishment, related by Grégoire de Tours, of the Breton people change the Vannetais into a military frontier during the Merovingian era; during the Carolingian era, it was the theatre of many wars between Breton and French. The matter of this article is to set these events in their human and physical background.

